

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00495

Numéro SIREN : 847 506 227

Nom ou dénomination : A.B SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2023 sous le numéro de dépôt A2023/004822

A.B SERVICE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Rue Honoré de Balzac
69150 DECINES CHARPIEU
847 506 227 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux,
Le quatorze novembre,
A 11h30,
Au siège social.

Monsieur Brahim IBNALI EL IDRISSE, demeurant 18 rue Balzac, 69150 DECINES CHARPIEU,

I APPELLE A DELIBERER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

:

ORDRE DU JOUR

- Démission du président
- Nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Madame Kawatar AMINE, demeurant 10 rue Hector Malot 69007 LYON, assiste à l'assemblée en qualité de nouvelle présidente.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de la présidence,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Brahim IBNALI EL IDRISSE décide de démissionner de ses fonctions de Président pour des raisons personnelles, et ce, à compter de cette date.

L'assemblée générale prend acte de cette décision.

L'assemblée générale décide ainsi de nommer Madame Kawatar AMINE en tant que nouvelle Présidente de la société, en remplacement de Monsieur Brahim IBNALI EL IDRISSE, démissionnaire, et ce pour une durée illimitée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée générale décide de modifier l'article 28 des statuts de la façon suivante :

« ARTICLE 28 - NOMINATION DES DIRIGEANTS (Modifiés par AGEX du 14.11.2022)

Nomination du Président

La Présidente de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est :

Madame Kawatar AMINE

Né le 12 Mars 1987 à Lyon 3^{ème} arrondissement

De nationalité française

Demeurant 10 rue Hector Malot 69007 LYON

Madame Kawatar AMINE

accepte les fonctions de Présidente et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

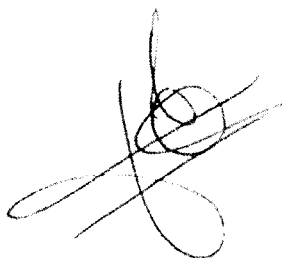
Monsieur Brahim IBNALI EL IDRISSE

Démissionnaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Idrissi', written in a cursive style.

Madame Kawatar AMINE

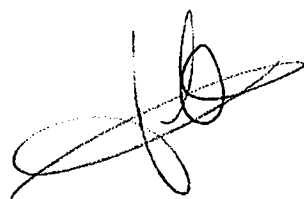
Bon pour acceptation des fonctions de président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, written in a cursive style.

A.B SERVICE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Rue Honoré de Balzac
69150 DECINES CHARPIEU
847 506 227 RCS LYON

STATUTS

Modifiés le 14 Novembre 2022 Changement de président et cession d'actions

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Le liquidateur représente la Société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable. Il est habilité à payer les créanciers et à répartir le solde disponible entre les associés.

La collectivité des associés peut l'autoriser à continuer les affaires en cours ou à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le produit net de la liquidation, après remboursement à chacun des associés du montant nominal et non amorti de leurs actions, est réparti entre les associés en proportion de leur participation dans le capital social.

Les pertes, s'il en existe, sont supportées par les associés jusqu'à concurrence du montant de leurs apports.

En cas de réunion de toutes les actions en une seule main, la dissolution de la Société entraîne, lorsque l'associé unique est une personne morale, la transmission universelle du patrimoine de la Société à l'associé unique, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

ARTICLE 27 - CONTESTATIONS

Toutes les contestations qui pourraient s'élever pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation entre les associés ou entre un associé et la Société ou les dirigeants concernant les affaires sociales, l'interprétation ou l'exécution des présents statuts, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

ARTICLE 28 - NOMINATION DES DIRIGEANTS (Modifiés par AGEX du 14.11.2022)

Nomination du Président

La Présidente de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est :

Madame Kawatar AMINE

Né le 12 Mars 1987 à Lyon 3^{ème} arrondissement

De nationalité française

Demeurant 10 rue Hector Malot 69007 LYON

Madame Kawatar AMINE

accepte les fonctions de Présidente et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

ARTICLE 29 - FORMALITÉS DE PUBLICITÉ - POUVOIRS - FRAIS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour effectuer l'ensemble des formalités légales relatives à la constitution de la Société et notamment :

- signer et faire publier l'avis de constitution dans un journal d'annonces légales dans le département du siège social ;
- procéder à toutes déclarations auprès du Centre de Formalités des Entreprises compétent ;

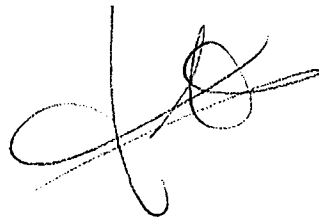
AK

- effectuer toutes formalités en vue de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ;
- à cet effet, signer tous actes et pièces, acquitter tous droits et frais, et plus généralement faire tout ce qui sera nécessaire afin de donner à la Société présentement constituée son existence légale en accomplissant toutes autres formalités prescrites par la loi.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'accomplir l'ensemble des formalités de publicité, de dépôt et autres pour parvenir à l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Fait à Décines-Charpieu
Le 14 Novembre 2022
En 4 exemplaires originaux

Madame Kawatar AMINE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'K' followed by a circular flourish and a horizontal stroke extending to the right.